

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 06/2023
TUNEPS 20230300146

DESIGNATION D'UN EXPERT EN GESTION DES PROJETS

dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Réponse d'Urgence à la sécurité Alimentaire en Tunisie PRUSA financé par la Banque Mondiale, L'Office des Céréales se propose de lancer un Appel d'Offres ayant pour objet la désignation d'un consultant spécialiste en gestion des projets pour effectuer une mission d'assistance et d'accompagnement dans la gestion des projets.

Les experts spécialisés, résidents en Tunisie, inscrites au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis ou à télécharger de site www.tuneys.tn ou de site www.marchespublics.gov.tn ou de site de l'office www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seul l'extrait de registre de commerce (l'original) doit être présenté dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N°06/2023 :
DESIGNATION D'UN EXPERT EN GESTION DES PROJETS

La date limite pour la réception des offres est fixée au **11 AVRIL 2023 à 11 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **11 AVRIL 2023 à 12 H 00** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne et/ou ne contient pas le bordereau des prix est éliminé